

POUR LA COORDINATION INTERNATIONALE DES RECHERCHES SUR LES SYSTÈMES NATIONALES D'ÉDUCATION EN EUROPE

TOMEU QUETGLES PONS

*Universitat de les Illes Balears
Palma de Mallorca (Espanya)*

Il n'est pas toujours facile de compléter une série actualisée de n'importe quelle donnée concernant les systèmes scolaires de différents pays. Lorsque dans les cours d'Éducation Comparée le professeur ou les étudiants posent des questions sur les caractéristiques des systèmes scolaires d'ailleurs il arrive trop souvent qu'on n'a pas de réponse que pour quelques pays, ce qui rend très difficile la recherche comparative. Evidemment cela dépend de la documentation dont nous disposons. Il est vrai qu'il y a plusieurs organismes internationaux qui tâchent de rassembler les informations de différents pays, mais on peut signaler que, en général, la documentation résultante apparaît trop résumée et parfois assez imprécise pour ce que les chercheurs, les professeurs et même les étudiants d'Éducation Comparée peuvent attendre; il faut ajouter que cette documentation arrive toujours en quelques années de retard. Mon expérience c'est que il y a trop de questions concernant les systèmes scolaires qui restent sans réponse. Même en ce qui concerne les systèmes scolaires européens.

Je voudrais bien, avant de suivre, reconnaître la tâche de tous les organisations internationales qui rassemblent et nous permettent de disposer d'autant de documentation éducative mais l'envie et le besoin, en tant que chercheur et professeur d'Éducation Comparée, de surmonter les défauts signalés dans la documentation offerte, m'a poussé à présenter cette contribution dans l'esprit, un peu ingénu peut-être, de trouver des solutions à ce problème.

Le comparatiste s'intéresse très souvent aux systèmes scolaires d'ailleurs: il connaît le système de son pays et il essaie de le comparer aux autres systèmes, dont il n'a qu'une information indirecte. Cela arrive, sans doute, dans tous les pays. L'information dont on arrive à disposer vient d'institutions nationales et internationales, qui doivent prendre leur temps pour collecter et éditer tous ces informations. Si l'on s'adresse à des institutions d'autres pays, l'on gagne du temps mais les différents pays offrent des informations différentes qui ne répondent pas toujours aux questions qui se posent au long de la recherche ou de l'enseignement. On dirait que chaque pays, chaque Ministère d'Éducation répond à ses propres questions,

qui évidemment différent d'un pays à l'autre; il y a des questions qu'on ne se pose pas parce que la réponse est tout à fait évidente pour les gens du pays, tandis qu'il existe d'autres questions qu'on ne veut pas se poser pour des raisons politiques ou administratives. Le comparatiste travaille alors plutôt en fonction des informations rassemblées que de ses intérêts de recherche ou des intérêts des étudiants.

Cependant, le comparatiste connaît le système de son pays ou de sa région: il peut avoir aisément accès à la législation qui dessine la structure du système scolaire et la bibliographie sur les différents aspects du fonctionnement du système; plus encore, avec quelque délai il peut disposer des statistiques scolaires. Il est un spécialiste en éducation plutôt qu'un fonctionnaire de l'administration publique ce qui lui permet plus d'indépendance et d'agilité...

Alors le comparatiste pense: «Si seulement je pouvais avoir l'information que mon collègue comparatiste a de son pays, je lui offrirais volontiers l'information que j'ai du mien...»

«Ca c'est à la portée de tous!» Ce n'est pas si facile que ça, parce que normalement on travaille sur plusieurs pays, tous les systèmes scolaires européens, par exemple... Vous devinez; je commence à penser à la CESE: si chaque association nationale pouvait mettre à disposition des autres la documentation de son pays... Seulement il faudrait auparavant se mettre d'accord sur un questionnaire de base. On pourrait profiter des classifications internationales déjà mises au jour par des organisations telles que l'UNESCO, l'OCDE, etc. Je pense à l'ISCED, par exemple, pour ce qui concerne la classification des enseignements, mais il faudrait d'autres questionnaires pour classer les réponses à d'autres aspects structureaux: organisation des établissements scolaires — publics et privés — qui ont affaire aux différents enseignements, caractéristiques de chaque type d'enseignement (conditions d'entrée, sanction des études, nombre d'années d'étude, curricula, promotion des étudiants ou des élèves, ratio maxima par classe, horaires, calendrier scolaire, titulation et formation des professeurs), organigramme de l'administration scolaire (décisions compétentes à chaque niveau), etc. Evidemment l'établissement des questions devrait répondre aux intérêts et aux besoins des comparatistes. Quant à l'information sur le fonctionnement du système scolaire, chaque association nationale pourrait offrir les dernières statistiques disponibles ou bien donner les références de ces publications et informer sur les moyens de les obtenir; cela serait de même pour les études sur les différents aspects concernant le système éducatif du pays en question.

Dans les pays où il existe plusieurs systèmes scolaires ou un système fortement décentralisé, la société nationale en question pourrait diviser le travail de répondre aux questionnaires entre des membres résidents chacun dans une région, land, canton, etc.

Il serait convenable de répondre aux questionnaires dans la langue du pays et dans une langue de relation entre les membres de la CESE, anglais

ou français. Même dans la traduction il faudrait présenter les noms des institutions, enseignements, diplômes, etc. dans la langue originelle.

Tous ces rapports nationaux devraient être remis au Secrétariat de la CESE d'où pourraient être distribués entre les membres intéressés.

A mon avis les rapports pourraient être annuels; si non, bi-annuels, en profitant des Conférences de la CESE, comme lieu d'échange...

De l'utopie? Je préfère penser que cela serait du travail, du travail organisé, bien entendu, qui épargnerait beaucoup de travail individuel et qui permettrait que les comparatistes intéressés puissent avoir une connaissance précise et actualisée des systèmes scolaires européens.

Je préfère penser que tout cela serait une belle tâche pour la CESE.